

ASSURA

2019

Groupe Assura

Rapport annuel consolidé
2019

Assura en chiffres clés

Primes et prestations	2019	2018
Primes acquises	CHF 3.9 Mia	CHF 3.8 Mia
dont assurance obligatoire des soins (AOS) ¹	CHF 3.5 Mia	CHF 3.4 Mia
Charges de prestations	CHF 2.6 Mia	CHF 2.4 Mia
dont AOS ¹	CHF 2.3 Mia	CHF 2.2 Mia
Compensation des risques (CDR, charges)	CHF 1.1 Mia	CHF 1.0 Mia
Taux de sinistres (y c. CDR)	94.4 %	91.0 %
dont AOS ¹ (y c. CDR)	95.5 %	93.6 %

Frais AOS¹

Charges d'exploitation	CHF 154.4 Mio	CHF 146.2 Mio
Taux de frais AOS ¹	4.3 % des primes	4.3 % des primes
Frais AOS par assuré (sur effectif moyen)	CHF 152	CHF 146

Provisions et réserves

Provisions techniques	CHF 1.9 Mia	CHF 1.7 Mia
Taux de provisions	45.6 %	45.0 %
Ratio TS-LAMal ¹	148.3 %	150.8 % ³
Fonds propres	CHF 752.3 Mio	CHF 703.1 Mio
dont réserves AOS ¹	CHF 596.0 Mio	CHF 557.8 Mio
Taux de fonds propres	18.0 %	18.4 %
Taux de réserves AOS ^{1,2}	22.2%	19.9 %

Résultat

Résultat consolidé avant provision pour excédents	CHF 45.6 Mio	CHF 91.9 Mio
Attribution/dissolution à la provision pour excédents	CHF 1.3 Mio	- CHF 30.0 Mio
Résultat consolidé après provision pour excédents	CHF 46.9 Mio	CHF 61.9 Mio

Collaborateurs au 31.12.2019

Effectifs	1'350	1'338
Effectifs en équivalents plein temps	1'231	1'210

Clients

	01.01.2020	01.01.2019
Nombre d'assurés	1'091'000	1'115'000
Nombre d'assurés AOS	990'000	1'017'000
Nombre d'assurés LCA (assurances complémentaires)	498'000	508'000
Nombre de sites	16	16

¹ selon comptes statutaires Assura-Basis SA

² selon les réserves AOS + la provision pour risques liés aux placements de capitaux, par rapport aux primes

³ après attribution à la provision pour excédents

Sommaire

Assura en 2019

Message du président du Conseil d'administration et du directeur général	2
Mission, engagements, valeurs	6
2019 en bref	7

Gouvernance

Conseil d'administration	9
Comités du Conseil d'administration	9
Direction générale	12
Rémunérations	14

Fonctions de supervision et de contrôle 15

Comptes 2019 17

Compte de résultat consolidé	18
Bilan consolidé	19
Tableau de flux de trésorerie consolidé	20
Tableau de variation des fonds propres consolidés	21
Annexe aux comptes annuels consolidés	22

Rapport de l'organe de révision 40

Message du président du Conseil d'administration et du directeur général

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la Suisse et le monde font face à la propagation du Covid-19. S'il serait prématuré de vouloir analyser les incidences de cette situation sanitaire sur notre système de santé, nous tenons d'ores et déjà à saluer l'immense engagement du personnel soignant.

Dans un tel contexte, la population veut pouvoir obtenir, en tout temps, le remboursement de ses factures médicales et des réponses à ses demandes relatives aux soins de santé. Cette attente est légitime et le rôle d'Assura est d'y répondre, tout en mettant en place les mesures pour protéger ses assurés et ses collaborateurs.

L'on touche ici au rôle fondamental de l'assureur-maladie: être là pour que les dépenses liées à une maladie n'entraînent pas de soucis financiers pour ses assurés. Ainsi, c'est près de 9 millions de francs qu'Assura a payés chaque jour en 2019 pour prendre en charge les soins de santé de ses assurés et ce, rien que pour l'assurance de base. Ce chiffre impressionnant illustre la mission première de l'assureur-maladie et met en perspective la prime et son évolution.

Une prime est équitable tant qu'elle finance des prestations utiles et efficaces

Entre 2007 et 2017, les prestations prises en charge par l'assurance-maladie ont, en moyenne, augmenté de 156 francs par mois et par assuré¹. Dans le même temps, la part du budget des ménages consacrée aux soins de santé restait pourtant globalement stable, à environ 10%. Cette stabilité s'explique par une évolution parallèle des revenus des ménages, mais aussi par le fait que ces derniers dépensent toujours plus pour les cotisations obligatoires et achètent de moins en moins de prestations de soins supplémentaires.

Jean-Luc Chenaux,
président du Conseil
d'administration



Ruedi Bodenmann,
directeur général

“ Le moment est venu de questionner la vocation d’une assurance sociale à couvrir des prestations dont l’utilité ou l’efficacité ne sont pas démontrées. ”

La prime d’assurance-maladie est donc devenue la principale dépense de santé des Suisses. Sociale et obligatoire, elle concrétise le principe de base de notre système de santé : la solidarité entre personnes bien portantes et malades qui garantit l’accès aux soins à chacun, indépendamment de sa situation économique ou sociale. Ce principe est essentiel. Est-il pour autant pérenne ? La tendance à élargir la gamme et le niveau des prestations prises en charge par l’assurance de base peut permettre d’en douter.

Aussi, le moment est venu de questionner la vocation d’une assurance sociale à couvrir des prestations dont l’utilité ou l’efficacité ne sont pas démontrées ou qui relèvent d’abord d’une attente de confort. Est-il raisonnable d’obliger chaque habitant de notre pays à payer une telle couverture ? Nous pensons que la solidarité ne peut s’entendre sans équité et qu’à ce titre il importe de recentrer l’assurance de base sur la prise en charge des soins nécessaires à la guérison ou à l’amélioration de l’état de santé. Cela signifie que les soins et services qui ne servent pas directement cet objectif doivent être à la charge des personnes qui décident d’y avoir recours ou de leur assurance complémentaire.

La spécialisation, facteur de qualité

La situation sanitaire induite par le Covid-19 le montre, disposer d’une bonne densité d’établissements de premier recours est important quand il s’agit de faire face à des situations non planifiées et parfois urgentes. En revanche, en matière d’interventions médicales complexes, c’est la spécialisation qui s’avère primordiale, la relation directe entre nombre de cas traités par chirurgien ou hôpital et qualité des soins n’étant plus à démontrer.

Le levier de la spécialisation mériterait d’être plus résolument actionné au niveau suisse. D’autant qu’un rapport publié par l’Office fédéral de la santé publique en novembre 2019² évoque une situation plutôt critique concernant la qualité des soins, 10% des patients subissant un dommage suite à un traitement prodigué à l’hôpital. D’autant aussi qu’environ 50% des interventions sont planifiées et permettent d’organiser un déplacement vers l’établissement le plus adéquat.

Les autorités disposent d’un instrument parfaitement adapté pour renforcer la spécialisation, à savoir la planification hospitalière supra-cantonale prévue par la loi sur l’assurance-maladie. Sans compter qu’une planification accrue permettrait de renforcer l’efficacité du système.

Des opportunités à saisir pour maîtriser le coût des médicaments

La Suisse connaît une situation assez paradoxale : alors que le prix des médicaments est chez nous nettement plus élevé que dans la grande majorité des pays européens, les génériques représentent seulement 20% environ du volume total des remèdes vendus, contre 80% en Allemagne ou en Grande-Bretagne³.

Il faut dire que, si les médicaments génériques sont presque toujours moins chers que les médicaments originaux, leur prix reste ici trop élevé. Une réalité à laquelle le Conseil fédéral a décidé de s’attaquer en

1 OFS 2019

2 Rapport national sur la qualité, OFSP, 08.11.2019

3 OCDE, statistiques de la santé 2017

demandant au Parlement de valider la fixation d'un prix de référence pour les génériques faisant office de plafond pour un remboursement par l'assurance de base. Nous soutenons ce système, qui est d'ailleurs déjà appliqué à l'étranger, ainsi que son corollaire, à savoir la possibilité, pour ceux qui le souhaitent, d'obtenir le remboursement des médicaments originaux grâce à une assurance complémentaire.

Alors que les produits pharmaceutiques représentent 18% des coûts à la charge de l'assurance de base⁴ et qu'en 2019, le coût des médicaments a augmenté plus fortement que tous les autres coûts de la santé, nous pensons que des mesures complémentaires s'imposent.

Aussi, pour inscrire le recours aux génériques dans les pratiques de consommation de la population, pourquoi ne pas encourager les médecins et les pharmaciens à les prescrire et à les délivrer prioritairement? A cette fin, l'on pourrait notamment prévoir que les pharmaciens perçoivent la même rémunération quand ils délivrent le générique que lorsqu'ils remettent le remède original. Et si l'on considère les médicaments dans leur ensemble, ne serait-il pas opportun de donner aux assureurs-maladie le droit de rembourser des remèdes achetés moins chers à l'étranger?

Favoriser toute mesure permettant aux assurés d'exercer leur choix

L'accès à une information claire et à des indicateurs fiables permet de se forger une opinion, de poser des choix et d'exercer sa responsabilité individuelle. Dans un domaine aussi sensible que celui de la santé, il est de nature à instaurer un dialogue fondé et un véritable partenariat entre le patient et son médecin.

Dans son rapport publié à l'été 2017, le groupe d'experts mandatés par le Conseil fédéral pour proposer des mesures destinées à freiner la hausse des coûts de la santé met en exergue la nécessité de «renforcer le degré d'information et les compétences des patients en matière de santé». La concrétisation de cette mesure essentielle dépend de la volonté de tous les acteurs de développer des indicateurs de qualité des prestations ambulatoires et stationnaires et de généraliser l'information de la population quant aux données mises à sa disposition.

“ L'accès à une information claire et à des indicateurs fiables est nécessaire pour instaurer un véritable partenariat entre le patient et son médecin. ”

S'impliquer dans le choix et la gestion de ses soins suppose aussi de connaître et de comprendre sa propre situation médicale. Cette démarche est indéniablement facilitée par le dossier électronique du patient (DEP) conçu pour permettre à chacun de rassembler les informations et documents significatifs relatifs à sa santé.

L'obligation qui sera bientôt faite aux hôpitaux et cliniques de Suisse de l'utiliser constitue une évolution majeure. Grâce au DEP, les patients pourront mieux exercer leur responsabilité quant à leurs données de santé. Les soignants bénéficieront, quant à eux, d'un accès facilité à des informations précieuses dans les situations d'urgence et permettant d'éviter des interventions inutiles, inappropriées, voire dangereuses. Le DEP ne sera en aucun cas accessible à des entités non impliquées dans les soins telles que les employeurs, administrations ou assureurs-maladie. Cette restriction est pertinente et indispensable pour que la population adopte largement ce nouvel outil de santé publique.

⁴ Observatoire suisse de la santé, 2017

Calculer des primes justes, notre responsabilité

Il est de notre responsabilité de calculer nos primes au plus juste. En annonçant une hausse de CHF 11.5 de la prime moyenne d'Assura pour 2020, nous avons pris en considération la progression prévue des prestations de soins ainsi que la nouvelle augmentation de la contribution d'Assura au système de compensation des risques. Désormais, cette contribution représente 30% du montant total annuel des primes de nos assurés.

Grâce à ce système de compensation, les assureurs-maladie dont les assurés représentent moins de risques versent une contribution à ceux dont les assurés représentent plus de risques. Garant de la solidarité entre caisses maladie, ce mécanisme permet aussi à la concurrence entre acteurs de s'exercer sainement, au bénéfice des assurés. Au regard de ces atouts, il convient d'accueillir avec circonspection toute nouvelle proposition d'élargissement des critères appliqués pour calculer la contribution des caisses, afin d'éviter que la compensation des risques ne se transforme en une compensation des coûts, favorisant les acteurs les moins efficaces et supprimant de facto la concurrence.

Des résultats positifs et un positionnement fort centré sur la responsabilité

Le Groupe Assura termine l'année 2019 sur un résultat net de CHF 46.9 Mio.

Le résultat net d'Assura-Basis SA s'établit à CHF 38.2 Mio à fin 2019. Il était de CHF 39.6 Mio un an plus tôt, après constitution d'une provision de CHF 30 Mio destinée à effectuer un reversement en faveur des assurés. L'augmentation de la contribution d'Assura au système de la compensation des risques est la principale raison de la diminution de ce résultat par rapport à l'exercice précédent.

Enfin, active dans le domaine de l'assurance complémentaire, Assura SA présente un résultat net de CHF 15.2 Mio au terme de l'année 2019, en léger recul par rapport à 2018 (CHF 16.1 Mio).

Assura affiche des primes 2020 parmi les plus avantageuses dans la majorité des cantons et confirme sa position parmi les leaders de l'assurance-maladie en Suisse, avec 990'000 assurés dans l'assurance de base et 498'000 dans l'assurance complémentaire.

Fidèle au positionnement qui est le sien depuis plus de quarante ans, Assura reste une alternative pour tous ceux qui souhaitent payer moins et sont prêts à s'engager concrètement en faveur de la maîtrise des coûts de la santé.

Remerciements

Nous exprimons notre gratitude à l'ensemble de nos assurés dont la confiance et la fidélité nous motivent à améliorer constamment nos offres et services. Nous tenons aussi à remercier chaleureusement nos collaboratrices et collaborateurs. Leur professionnalisme et leur engagement constituent la force vitale d'Assura et concrétisent son orientation client.

Jean-Luc Chenux
Président du Conseil d'administration

Ruedi Bodenmann
Directeur général

Mission, engagement, valeurs : au cœur des actions d'Assura

Acteur majeur de l'assurance-maladie, Assura a pour mission de rembourser les frais médicaux de ses assurés et de mettre à leur disposition des services et outils répondant à leurs attentes. Elle s'engage aussi à proposer des produits ciblés et performants aux personnes souhaitant opter pour des couvertures complémentaires.

Assura soutient le principe d'une assurance-maladie qui garantit l'égalité d'accès à des soins de qualité et qui donne à chacun les mêmes chances de guérison. Elle appuie aussi toute mesure qui renforce la transparence et permet aux assurés d'exercer leur choix et leur responsabilité. Enfin, la pérennité du système de santé suisse requérant un financement stable et équitable, Assura en appelle à une implication renforcée de l'ensemble de ses acteurs, pour corriger les inefficiences et favoriser les prestations présentant un rapport coûts-bénéfices optimal.

Quatre valeurs

Comme l'individu, l'entreprise est guidée par des valeurs spécifiques qui constituent le fondement nécessaire à son développement. Ces valeurs permettent à ses collaboratrices et collaborateurs de mesurer le sens des orientations prises par l'organisation et de mettre leur propre action quotidienne en phase avec une dynamique plus large.

Si la responsabilité est un point d'ancrage fort pour Assura, s'imposent également des valeurs répondant aux attentes de ses clients et à l'évolution du Groupe et de son environnement.

LA RESPONSABILITÉ

Nous sommes déterminés à contribuer, en tant qu'acteur responsable, à l'amélioration du système de santé, dans l'intérêt de l'assuré.

LA COLLABORATION

Nous nous engageons à entretenir un environnement de travail collaboratif favorisant la prise d'initiatives, la transparence et le respect mutuel avec à l'esprit l'intérêt de l'assuré.

L'ESPRIT ENTREPRENEURIAL

Nous nous efforçons d'innover et de chercher continuellement à mieux répondre aux besoins de nos assurés, tout en faisant prospérer Assura.

L'ORIENTATION CLIENT

Nous nous appliquons à mettre l'assuré au cœur de nos activités et à répondre à ses attentes de manière professionnelle et constructive.

2019 en bref

Les multiples projets menés par Assura en 2019 ont été guidés par la volonté de renforcer la relation client et de simplifier les interactions, notamment grâce aux solutions digitales, tout en continuant de s'engager en faveur de la qualité et de l'efficacité du système de santé.

Plus de digital pour simplifier la relation client

Développée en 2019, l'application AssuraScan permet désormais aux assurés de numériser leurs factures et justificatifs et de les transmettre directement depuis leur téléphone mobile, de consulter l'historique des documents envoyés ou encore d'accéder à leur Espace Client en ligne.

La volonté de répondre aux attentes des assurés par des moyens modernes et adaptés tout en permettant une meilleure maîtrise des coûts sous-tend aussi l'évolution de nos outils, processus et projets d'automatisation. Conforme à cet esprit, l'important programme de renouvellement du système d'information cœur de métier, supportant l'essentiel des activités d'Assura au service du client. Il a franchi une étape clé en 2019, avec la mise en place des conditions indispensables à sa gestion et la conclusion d'un partenariat avec la société Adcubum.

L'amélioration de la qualité de service a, par ailleurs, continué de bénéficier de mesures dédiées, parmi lesquelles la sensibilisation et la formation des collaborateurs et des managers de la société ainsi que la mise en place, à l'échelle de toute l'entreprise, d'un système de management par objectifs, en phase avec les axes stratégiques de l'entreprise.

Offres et prestations adaptées à l'évolution des besoins

Les nouvelles thérapies cellulaires autologues CAR-T ouvrent des perspectives dans la lutte contre certaines formes de cancer. En 2019, quelques assureurs-maladie – dont Assura – ont conclu une convention avec l'association hospitalière H+ et les fabricants Novartis et Gilead afin de permettre la prise en charge de ces thérapies par l'assurance-maladie obligatoire. Cette convention a ensuite été approuvée par le Conseil fédéral, en décembre 2019.

Par ailleurs, nous proposons désormais un produit d'assurance hospitalière permettant de choisir la division souhaitée en amont d'une hospitalisation : Optima Flex Varia. Ce produit s'adapte en fonction des attentes et de la situation de l'assuré puisque celui-ci peut décider de payer une participation pour être hospitalisé en division semi-privée ou privée ou choisir de recevoir une contribution en optant plutôt pour un séjour en division générale.

Les ressources humaines au cœur de nos métiers

Le recrutement, la formation & le développement, la rémunération ainsi que la santé au travail sont les principaux axes de la stratégie RH définie en 2019. Elle repose sur le principe fondamental selon lequel un environnement de travail favorable est la condition d'un engagement de chacun en faveur de l'entreprise et de ses clients.

Dans cet esprit, des principes de conduite identifiés comme essentiels pour le développement de l'entreprise et de ses collaborateurs font l'objet d'une formation dispensée par la direction et les cadres en faveur de tous les managers. Une formation Assura pour Assura, cohérente avec les valeurs de l'entreprise et de nature à renforcer sa culture interne.

CHF 30 millions reversés aux assurés et un exercice 2019 positif

En octobre 2019, Assura a reversé de l'ordre de CHF 30 Mio à près de 500'000 assurés domiciliés dans dix cantons. Ce reversement a été possible dans la mesure où les coûts effectivement pris en charge par Assura dans ces régions se sont, au terme de l'année 2018, avérés moins élevés que le montant total perçu via les primes 2018 de l'assurance de base. Les conditions légales s'appliquant à une telle opération ont été appliquées, soit le maintien d'un taux de solvabilité LAMal minimal de 150% après reversement et une validation par l'Office fédéral de la santé publique.

Le Groupe Assura termine l'année 2019 sur un résultat net de CHF 46.9 Mio. Son évolution par rapport à l'exercice précédent (CHF 61.9 Mio) s'explique principalement par une augmentation de la contribution d'Assura au système de la compensation des risques. Grâce à une maîtrise de ses coûts de gestion, en ligne avec le développement du portefeuille des assurés, Assura a poursuivi en 2019 sa stratégie orientée vers une stabilité financière à long terme. Cette stratégie s'est notamment traduite par la constitution de réserves supplémentaires, renforçant sa solidité et la qualité de ses fonds propres.

Le nombre d'assurés au 1^{er} janvier 2020 atteint 990'000 dans l'assurance de base et 498'000 dans l'assurance complémentaire.

Au terme de l'année 2019, Assura réaffirme un positionnement fort sur le marché suisse de l'assurance-maladie, en continuant à proposer des primes parmi les plus avantageuses dans la majorité des cantons et à se mobiliser, avec ses assurés, en faveur d'une meilleure maîtrise des coûts de la santé.

Gouvernance

Les principes de bonne gouvernance d'entreprise s'appliquent à l'ensemble de l'organisation du Groupe Assura ainsi qu'aux organes de direction et de contrôle. Les structures, les règlements et les processus sont conçus de manière à assurer un fonctionnement et une conduite des affaires optimaux.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de sept membres nommés par l'Assemblée générale. Hormis pour les objets que la loi et les statuts réservent formellement à cette dernière, il est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique du Groupe et de ses sociétés. Dans le cadre des règlements qu'il édicte, il délègue à la Direction générale la mise en œuvre de la stratégie et la gestion opérationnelle.

Durant l'année 2019, le Conseil d'administration a tenu sept séances ordinaires, quatre *workshops* et une journée de séminaire stratégique. Lors de l'Assemblée générale du 9 mai 2019, les mandats de l'ensemble des membres du Conseil d'administration ont été renouvelés.

Comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration compte quatre comités chargés d'approfondir certaines thématiques. Il s'agit du Comité stratégique, du Comité d'audit et des risques, du Comité de placements et du Comité de nomination et de rémunération.

Comité stratégique

Le Comité stratégique est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions d'ordre stratégique. Il est composé des administrateurs suivants :

- Eric Bernheim, président
- Jean-Luc Chenaux, membre
- David Queloz, membre (jusqu'au 30 juin 2019)
- Bruno Pfister, membre (depuis le 1^{er} juillet 2019)

Durant l'année 2019, le Comité stratégique a tenu trois séances.

Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des risques, au système de contrôle interne, aux affaires comptables et actuarielles, à l'audit interne ainsi qu'aux relations avec l'organe de révision.

Il est composé des administrateurs suivants :

- Barbara Staehelin, présidente
- Bruno Pfister, membre (jusqu'au 30 juin 2019)
- David Queloz, membre
- Sandra Hauser, membre (depuis le 1^{er} juillet 2019)

Durant l'année 2019, le Comité d'audit et des risques a tenu quatre séances.

Comité de placements

Le Comité de placements est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des placements, y compris la gestion du parc immobilier.

Il est composé des administrateurs suivants :

- Bruno Pfister, président
- Marc Joye, membre
- Barbara Staehelin, membre (depuis le 1^{er} juillet 2019)

Durant l'année 2019, le Comité de placements a tenu quatre séances.

Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la composition et à la rémunération des organes dirigeants, ainsi qu'à la préparation des objectifs de la Direction générale et des principes de la politique de rémunération. Il est composé des administrateurs suivants :

- Sandra Hauser, présidente (jusqu'au 30 juin 2019)
- Marc Joye, président (depuis le 1^{er} juillet 2019)
- Jean-Luc Chenaux, membre
- Eric Bernheim, membre (depuis le 1^{er} juillet 2019)

Durant l'année 2019, le Comité de nomination et de rémunération a tenu quatre séances.

Le Conseil d'administration



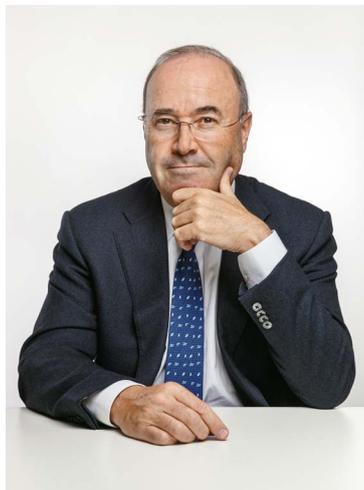
Jean-Luc Chenaux

Président

Membre du Comité de nomination et de rémunération

Membre du Comité stratégique

- Avocat au Barreau vaudois
- Associé de l'étude Kellerhals Carrard, Lausanne
- Professeur associé à l'Université de Lausanne
- Vice-président de la Commission des offres publiques d'acquisition (COPA)



Eric Bernheim

Vice-président

Président du Comité stratégique
Membre du Comité de nomination et de rémunération (depuis le 1^{er} juillet 2019)

- Administrateur d'Oryx Energies SA et de Hyposwiss Private Bank Genève SA
- Fondateur de Bernheim ABC Sàrl, cabinet de conseil en gestion



Sandra Hauser

Administratrice

Présidente du Comité de nomination et de rémunération (jusqu'au 30 juin 2019)

- Membre du Comité d'audit et des risques (depuis le 1^{er} juillet 2019)
- Head of Technology, Data & Business Transformation, Zurich Assurances
 - Membre du Conseil d'administration de la Banque Cantonale d'Uri



Marc Joye

Administrateur

Président du Comité de nomination et de rémunération (depuis le 1^{er} juillet 2019)
Membre du Comité de placements

- Administrateur délégué, Jabiru Finance SA, Zurich
- Conseiller en finance et gestion financière d'entreprise



Bruno Pfister

Administrateur

Président du Comité de placements
Membre du Comité d'audit et des risques (jusqu'au 30 juin 2019)
Membre du Comité stratégique (depuis le 1^{er} juillet 2019)

- Président, Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA, Zurich
- Président, Assepro AG, Pfäffikon SZ
- Membre du Conseil d'administration, SCOR SE, Paris



David Queloz

Administrateur

Membre du Comité stratégique (jusqu'au 30 juin 2019)
Membre du Comité d'audit et des risques

- Directeur, Hôpital Daler, Fribourg



Barbara Staehelin

Administratrice

Présidente du Comité d'audit et des risques
Membre du Comité de placements (depuis le 1^{er} juillet 2019)

- Fondatrice et présidente du Conseil d'administration, Axicos SA, Bâle

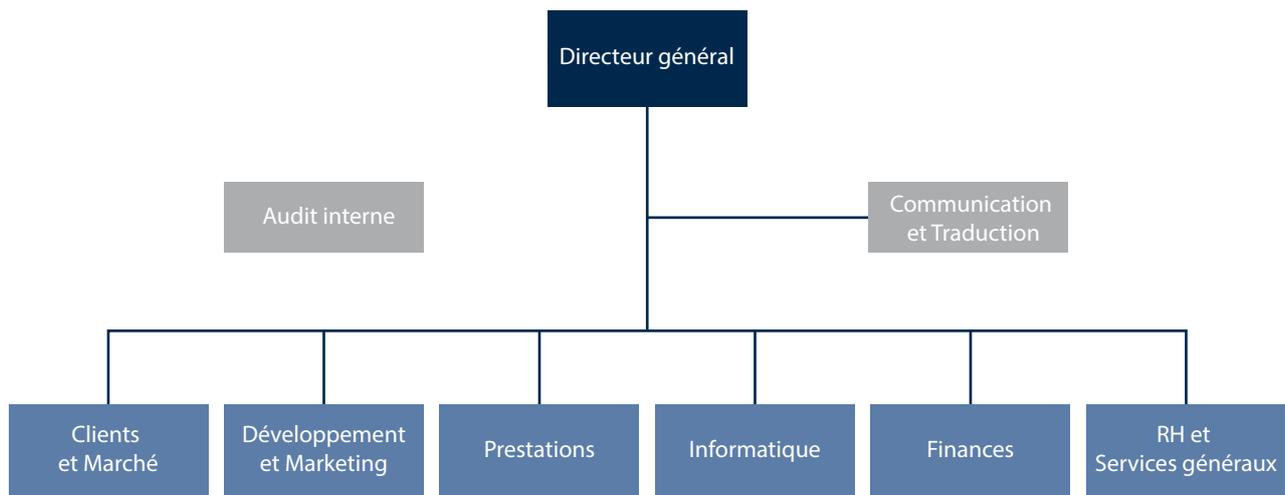
Secrétaire hors Conseil

Vincent Hort

Direction générale

La Direction générale a évolué au tournant des années 2019 et 2020. Comptant sept membres nommés par le Conseil d'administration, elle est responsable de la mise en œuvre de la stratégie, de la conduite des affaires et de la gestion opérationnelle des sociétés du Groupe.

Organigramme fonctionnel (01.02.2020)



Les membres de la Direction générale



Ruedi Bodenmann
Directeur général



Danilo Bonadei
Département Clients
et Marché



Stephan Kotyczka
Département
Développement et Marketing



Fabio Fierloni
Département Prestations

Evolution intervenues en 2019

Directeur du Département Développement et Assurances complémentaires, M. Amraoui a quitté Assura le 31 octobre 2019. Le Directeur général, M. Bodenmann, a assuré la direction de ce département ad interim jusqu'au 1^{er} février 2020, date d'entrée en fonction de M. Kotyczka.

M. Albrecht, directeur du Département RH, a réduit son activité et quitté la Direction générale le 31 octobre 2019. Ses fonctions au sein d'Assura ont pris fin le 31 janvier 2020. M. Cicco lui a succédé le 1^{er} février à la tête d'une entité plus large, à savoir le Département RH et Services généraux.

M. Gedlek, directeur du Département Informatique, a quitté Assura à la fin de l'année 2019. La direction du département a été confiée ad interim à Mme Vogel, manager IT expérimentée.

Par ailleurs, à la suite du départ de Mme Krumm en février 2019, la direction du Département Distribution a été confiée ad interim à M. Bonadei, directeur du Département des Prestations. M. Bonadei ayant été confirmé à la tête de ce département, renommé depuis Clients et Marché, il exerce cette fonction à titre principal depuis le 1^{er} janvier 2020. Son successeur en tant que directeur du Département des Prestations est M. Fierloni, jusqu'alors cadre supérieur au sein dudit département.

Organe de révision Ernst & Young SA à Lausanne
Siège social Av. C.-F. Ramuz 70, 1009 Pully



Andrea Vogel
Département Informatique
ad interim



Patrick Grandfils
Département Finances



Diego Cicco
Département RH
et Services généraux

Rémunérations

La politique de rémunération du Groupe Assura repose sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance dans ce domaine, notamment sur un engagement à appliquer une rémunération équitable et compétitive, adaptée à chaque fonction et respectant l'égalité femmes-hommes.

La rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale concerne l'ensemble de leurs activités au sein des sociétés du Groupe Assura, à savoir Assura-Basis SA, Assura SA, Figeas SA et Assura Holding SA. Elle est financée par ces quatre sociétés.

La rémunération des administrateurs est arrêtée par l'Assemblée générale. Elle porte sur leurs activités au sein du Conseil d'administration et de ses quatre comités. Cette rémunération est fixe et ne comporte pas de part variable. La rémunération de la Direction générale du Groupe est, quant à elle, fixée par le Conseil d'administration. Elle comporte un salaire annuel fixe, une composante salariale variable et des contributions de l'employeur au titre de la prévoyance. La rémunération obtenue dans le cadre de mandats professionnels exercés pour le compte d'Assura est reversée à l'employeur. La composante variable est définie en fonction de l'atteinte d'objectifs d'entreprise, communs à l'ensemble des membres de la Direction générale, ainsi que d'objectifs individuels. L'atteinte des objectifs d'entreprise est évaluée par le Conseil d'administration qui se détermine également quant à l'atteinte des objectifs individuels des membres de la Direction générale.

En 2019, le montant annuel de la rémunération brute des membres du Conseil d'administration du Groupe Assura s'élève à CHF 760'858 (2018 : 738'192). La rémunération brute la plus élevée est celle du président du Conseil d'administration. Elle s'établit à CHF 189'672 (2018 : 189'593).

La rémunération brute 2019 des membres de la Direction générale du Groupe Assura, y compris les anciens membres, comporte le salaire fixe versé en 2019, une part variable au titre de l'exercice 2019 versée en 2020, les charges sociales (AVS/AI/APG/AC/LAA) ainsi que la contribution de prévoyance à la charge de l'employé, soit un montant de CHF 3'196'140 (2018 : 3'296'426). Des contributions de l'employeur au titre de la prévoyance, à hauteur de CHF 447'460 (2018 : 460'117) ont été versées sur ces montants, conformément au plan de prévoyance qui s'applique à l'ensemble du personnel. La rémunération brute la plus élevée est celle du directeur général, soit CHF 681'050 (2018 : 665'150). S'y ajoutent les contributions de l'employeur, conformément au plan de prévoyance qui s'applique à l'ensemble du personnel, pour un montant de CHF 95'347 (2018 : 93'121).

Fonctions de supervision et de contrôle

(au 01.02.2020)

Le Groupe dispose de processus de gouvernance solides s'articulant autour de la gestion des risques, du contrôle interne ainsi que de la supervision du respect du cadre réglementaire et des règles d'éthique professionnelle par ses sociétés, ses organes et ses collaborateurs.

Gestion des risques et contrôle interne

Le système de gestion des risques et de contrôle interne du Groupe Assura comporte trois lignes de défense :

- La première ligne de défense se concrétise par des contrôles effectués dans l'organisation opérationnelle par les Départements Clients et Marché, Prestations, Développement et Marketing, Finances, Informatique, RH et Services généraux. La première ligne de défense est chargée de l'identification des risques, de leur évaluation, de la détermination des moyens de remédiation et de l'escalade des risques les plus importants. Elle conçoit et met en œuvre des contrôles opérationnels et la gestion des incidents (y compris leur formalisation et leur documentation). Elle comprend notamment des fonctions de contrôle permanent dans les départements les plus importants. Elle rapporte à la Direction générale.
- La deuxième ligne de défense regroupe l'ensemble des fonctions dédiées à la gestion et à la prévention des risques. Elle comprend la gestion des risques et contrôle interne, la compliance, le contrôle actuariel et le contrôle de la sécurité IT. Elle exerce un rôle de support, de contrôle et de coordination dans la gestion des risques. Elle s'assure que l'ensemble des risques sont correctement identifiés et évalués par la première ligne de défense et que les plans de remédiation sont suffisants et mis en œuvre. Elle maintient et développe la cartographie des risques. Elle consolide les contrôles mis en place par la première ligne et s'assure de leur pertinence et de leur efficacité. Elle s'assure également de la pertinence et de l'efficacité du système de gestion et de suivi des incidents. Elle diffuse, dans l'ensemble de la société, la culture de la gestion du risque. Elle rapporte à la Direction générale.
- La troisième ligne de défense est la Fonction Audit interne.

Compliance

La Fonction Compliance comprend l'ensemble des activités permettant de s'assurer que les sociétés du Groupe, leurs organes et leurs collaborateurs respectent les lois et les réglementations en vigueur. Lesdites mesures comprennent également l'observation des règles de comportement interne et l'éthique professionnelle.

Audit interne

L'Audit interne est une activité indépendante et objective qui donne au Groupe Assura une garantie sur le degré de maîtrise de ses opérations et lui apporte ses conseils pour les améliorer. Il aide le Groupe à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance d'entreprise, et en émettant des recommandations pour renforcer leur efficacité. Il est directement rattaché au Conseil d'administration.

Le responsable de l'Audit interne informe périodiquement le Comité d'audit et des risques des résultats des activités de l'Audit interne. L'Audit interne communique également les conclusions de ses missions aux responsables concernés ainsi qu'à la Direction générale. Les résultats du suivi semestriel des recommandations sont portés à la connaissance des responsables individuels, de la Direction générale et du Comité d'audit et des risques.

Comptes 2019

Comptes 2019

Compte de résultat consolidé

Montants en milliers de CHF	Annexe	2019	2018
Primes acquises pour propre compte	1	3'917'217	3'755'976
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	2	-2'628'145	-2'387'942
Compensation des risques entre assureurs		-1'070'253	-1'029'731
Charges d'exploitation pour propre compte	3	-191'665	-195'240
Résultat technique		27'154	143'063
Produits des placements de capitaux		184'442	83'617
Charges des placements de capitaux		-49'281	-111'680
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-102'265	-10'646
Résultat des placements de capitaux	4	32'896	-38'709
Autres produits d'exploitation	5	3'813	3'115
Autres charges d'exploitation	6	-8'234	-9'398
Résultat d'exploitation		55'629	98'071
Résultat hors exploitation	7	-	16
Résultat exceptionnel	8	-	857
Résultat consolidé avant impôts		55'629	98'944
Impôts sur les bénéfices		-4'577	-6'317
Impôts différés sur les bénéfices		-2'698	1'462
Part des minoritaires dans le résultat		-2'749	-2'221
Résultat consolidé avant attribution / dissolution à la provision pour remboursement de primes		45'605	91'868
Attribution (-) / dissolution à la provision pour remboursement de primes		1'289	-30'000
Résultat consolidé après attribution / dissolution à la provision pour remboursement de primes		46'894	61'868

Comptes 2019 Bilan consolidé

ACTIF			
Montants en milliers de CHF	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Placements de capitaux	9	2'986'459	2'355'297
Immobilisations incorporelles	10	1'412	1'524
Immobilisations corporelles	11	5'714	4'512
Comptes de régularisation actifs	12	16'083	7'907
Créances	13	193'707	185'705
Liquidités		976'957	1'263'204
TOTAL DE L'ACTIF		4'180'332	3'818'149

PASSIF			
Capital de l'entité		200	200
Réserves légales issues du capital		100	100
Réserves provenant de bénéfices		691'544	630'176
Résultat consolidé		46'894	61'868
Ecart de conversion		-	-76
Part des minoritaires dans le capital		13'609	10'860
CAPITAUX PROPRES		752'347	703'128
Provisions techniques pour propre compte	14	1'907'742	1'716'105
Provision pour remboursement de primes		-	30'000
Provisions non techniques	15	3'859	5'251
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	16	261'070	158'805
Comptes de régularisation passifs	17	640'244	661'217
Impôts différés passifs		10'265	7'567
Dettes	18	604'805	536'076
CAPITAUX ÉTRANGERS		3'427'985	3'115'021
TOTAL DU PASSIF		4'180'332	3'818'149

Comptes 2019 Tableau de flux de trésorerie consolidé

Montants en milliers de CHF	Annexe	2019	2018
Résultat consolidé		46'894	61'868
Amortissements/réévaluations des placements de capitaux	4	-103'082	-46'325
Amortissements/réévaluations des immobilisations incorporelles	10	807	860
Amortissements/réévaluations des immobilisations corporelles	11	2'190	2'460
Amortissements/réévaluations des créances	13	16'743	17'060
Variation des provisions techniques pour propre compte	14	191'637	81'716
Variation de la provision pour remboursement de primes		-30'000	30'000
Variation des provisions non techniques	15	-1'392	1'151
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	16	102'265	10'646
Part au résultat de la société mise en équivalence		-	29
Constitution/utilisation de la réserve de contributions de l'employeur	19	-1'947	-8
Bénéfice/perte provenant de réalisations d'immobilisations corporelles	11	-8	-15
Variation des comptes de régularisation actifs	12	-8'176	-5'110
Variation des créances	13	-24'745	-55'971
Variation des comptes de régularisation passifs	17	-20'973	99'055
Variation des dettes	18	68'729	59'818
Variation des impôts différés sur les bénéfices		2'698	-1'462
Variation des écarts de conversion		-	-11
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation		241'640	255'761
Investissements/désinvestissements dans des placements de capitaux	9	-526'057	-542'333
Investissements/désinvestissements dans des immobilisations incorporelles	10	-695	-473
Investissements/désinvestissements dans des immobilisations corporelles	11	-3'384	-1'017
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement		-530'136	-543'823
Variation des minoritaires		2'749	2'221
Versement de dividendes		-500	-500
Flux de trésorerie de l'activité de financement		2'249	1'721
Variation nette des liquidités		-286'247	-286'341
Etat des liquidités au 01.01.		1'263'204	1'549'545
Etat des liquidités au 31.12.		976'957	1'263'204
Variation nette des liquidités		-286'247	-286'341

Comptes 2019

Tableau de variation des fonds propres consolidés

Montants en milliers de CHF	Capital de l'entité	Réserves légales issues du capital	Réserves provenant de bénéfices	Résultat consolidé	Ecart de conversion	Part des minoritaires dans le capital	Total
Capitaux propres au 01.01.2018	200	100	540'801	89'875	-64	8'639	639'551
Affectation du résultat 2017	-	-	89'875	-89'875	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-500	-	-	-	-500
Tadis Tunis SA - écart conversion 2018	-	-	-	-	-12	-	-12
Résultat annuel 2018	-	-	-	61'868	-	2'221	64'089
Capitaux propres au 31.12.2018	200	100	630'176	61'868	-76	10'860	703'128
Affectation du résultat 2018	-	-	61'868	-61'868	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-500	-	-	-	-500
Tadis Tunis SA - déconsolidation au 01.01.2019	-	-	-	-	76	-	76
Résultat annuel 2019	-	-	-	46'894	-	2'749	49'643
Capitaux propres au 31.12.2019	200	100	691'544	46'894	-	13'609	752'347

Capital de l'entité

- Assura Holding SA, le capital-actions est réparti en 1'000 actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de CHF 100.
- Assura-Basis SA, le capital-actions est réparti en 1'000 actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de CHF 100.

Réserves provenant de bénéfices

La part LAMal des réserves provenant de bénéfices consolidés au 31.12.2019 s'élève à KCHF 548'659 (31.12.2018: KCHF 514'676).

Comptes 2019

Annexe aux comptes annuels consolidés

Compte de résultat sectoriel

Montants en milliers de CHF	Assurances selon la LAMal		Assurances selon la LCA	
	2019	2018	2019	2018
Primes acquises pour propre compte	3'564'669	3'408'783	352'548	347'193
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-2'334'544	-2'131'093	-300'620	-264'014
Compensation des risques entre assureurs	-1'070'253	-1'029'731	-	-
Charges d'exploitation pour propre compte	-154'426	-146'152	-48'501	-57'772
Résultat technique	5'446	101'807	3'427	25'407
Produits des placements de capitaux	109'633	50'056	80'543	39'750
Charges des placements de capitaux	-26'895	-68'844	-22'434	-43'166
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-74'456	-14'015	-27'809	3'369
Résultat des placements de capitaux	8'282	-32'803	30'300	-47
Autres produits d'exploitation	1'775	1'194	1'058	1'062
Autres charges d'exploitation	-4'945	-6'215	-2'145	-2'251
Résultat d'exploitation	10'558	63'983	32'640	24'171
Résultat hors exploitation	-	-	-	-
Résultat exceptionnel	-	-	-	857
Résultat consolidé avant impôts	10'558	63'983	32'640	25'028
Impôts sur les bénéfices	-	-	-2'847	-4'177
Impôts différés sur les bénéfices	-	-	-2'301	1'360
Part des minoritaires dans le résultat	-	-	-2'749	-2'221
Résultat consolidé avant attribution / dissolution à la provision pour remboursement de primes	10'558	63'983	24'743	19'990
Attribution (-) / dissolution à la provision pour remboursement de primes	1'289	-30'000	-	-
Résultat consolidé après attribution / dissolution à la provision pour remboursement de primes	11'847	33'983	24'743	19'990

Autres ¹		Eliminations		Résultat consolidé	
2019	2018	2019	2018	2019	2018
-	-	-	-	3'917'217	3'755'976
-	-	7'019	7'165	-2'628'145	-2'387'942
-	-	-	-	-1'070'253	-1'029'731
-4'295	-5'882	15'557	14'566	-191'665	-195'240
-4'295	-5'882	22'576	21'731	27'154	143'063
667	178	-6'401	-6'367	184'442	83'617
-189	-116	237	446	-49'281	-111'680
-	-	-	-	-102'265	-10'646
478	62	-6'164	-5'921	32'896	-38'709
17'440	16'727	-16'460	-15'868	3'813	3'115
-1'192	-990	48	58	-8'234	-9'398
12'431	9'917	-	-	55'629	98'071
-	16	-	-	-	16
-	-	-	-	-	857
12'431	9'933	-	-	55'629	98'944
-1'730	-2'140	-	-	-4'577	-6'317
-397	102	-	-	-2'698	1'462
-	-	-	-	-2'749	-2'221
10'304	7'895	-	-	45'605	91'868
-	-	-	-	1'289	-30'000
10'304	7'895	-	-	46'894	61'868

¹ Ce secteur regroupe toutes les autres activités.

Principes de présentation des comptes

Normes de présentation des comptes

Les comptes annuels consolidés du Groupe Assura ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe (true & fair view). Les normes Swiss GAAP RPC forment un tout. Toutes les recommandations formulées doivent dès lors être appliquées.

La norme Swiss GAAP RPC 41 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012 pour les comptes annuels statutaires des assureurs-maladie LAMal. Le Groupe Assura applique cette norme en relation avec la norme Swiss GAAP RPC 30 (consolidation). L'utilisation des normes Swiss GAAP RPC est un choix volontaire.

Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés englobent toutes les entreprises qui sont contrôlées directement ou indirectement par Assura Holding SA. Ce contrôle équivaut à la possibilité d'influencer de manière déterminante les affaires financières et opérationnelles, afin d'être en mesure d'en tirer une utilité correspondante. C'est habituellement le cas lorsque Assura Holding SA détient, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote d'une société. C'est aussi le cas lorsque Assura Holding SA n'est pas intéressée au capital, mais dispose par exemple de la majorité dans le Conseil d'administration ou qu'elle peut exercer le contrôle grâce à des accords contractuels. Les parts des actionnaires minoritaires au capital et résultat sont présentées séparément.

Modification du périmètre de consolidation

Au 01.01.2019, la société Tadis Tunis SA en liquidation a été déconsolidée. Cette société est en liquidation depuis plus de six ans et est d'importance négligeable.

Méthode de consolidation

La consolidation des sociétés se fait selon la méthode de l'intégration globale. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne (purchase method). Selon celle-ci, les fonds propres des sociétés du Groupe sont compensés avec la valeur comptable de la participation auprès de la société holding au moment de l'acquisition ou de la fondation. Les actifs et les fonds étrangers des sociétés acquises font l'objet d'une réévaluation à la date du changement de contrôle selon les principes du Groupe Assura; les plus-values et moins-values sont attribuées aux postes concernés du bilan et la différence restante entre le prix de vente et les fonds propres déterminés selon les principes de présentation des comptes du groupe, c'est-à-dire le goodwill, est entièrement amortie sur plusieurs années ou compensée avec les fonds propres à la date d'acquisition. Les participations éventuelles de tiers à des sociétés entièrement consolidées sont mentionnées séparément comme parts des minoritaires au capital et au résultat.

Date de clôture

La date de clôture pour toutes les sociétés figurant dans le périmètre de consolidation est le 31 décembre.

Relations internes

Toutes les relations d'affaires entre les sociétés consolidées sont éliminées du bilan et du compte de résultat.

Périmètre de consolidation 2019

Raison sociale	Branche	Consolidation	Participation en %	Capital en milliers de CHF
Assura Holding SA, Pully	Holding			100
Assura SA, Pully	Assurances complémentaires LCA	Intégration globale	90% ¹	8'000
Assura-Basis SA, Pully (sur la base d'une Direction et d'un Conseil d'administration communs)	Assurance-maladie LAMal	Intégration globale	0%	100
Figeas SA, Pully	Services	Intégration globale	100%	100
Bestprint SA, Le Mont-sur-Lausanne	Services	Intégration globale	100%	300

¹ Y compris les actions propres d'Assura SA (5.7%), les 10% restant sont détenus par le fonds de prévoyance du Groupe Assura.

Au 01.01.2019, la société Tadis Tunis SA en liquidation a été déconsolidée.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation se basent sur le coût historique d'acquisition ou de revient, à l'exception des placements de capitaux (sauf les obligations). Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique. Les principales méthodes comptables présentées ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les sociétés du Groupe.

Postes en devises étrangères

La conversion des postes en devises étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Terrains et constructions

Les terrains et constructions englobent les immeubles de rendement ainsi que les bâtiments utilisés en propre par le Groupe.

L'évaluation des immeubles est effectuée en fonction des valeurs actuelles. Des expertises sont établies par un expert indépendant dans un intervalle de trois à six ans selon la méthode DCF «Discounted Cash Flow». Les années intermédiaires, l'évaluation des immeubles est effectuée aux valeurs actuelles selon une méthode reconnue. Les immeubles en construction sont évalués à leur coût d'acquisition pendant la phase de construction. Les intérêts intercalaires ne sont pas inscrits à l'actif.

Obligations et placements semblables

Cette rubrique englobe les obligations ainsi que les fonds obligataires. Les obligations sont évaluées selon la méthode d'amortissement des coûts et les fonds obligataires selon leur valeur de marché. Les réévaluations ou les amortissements annuels sont comptabilisés dans le compte de résultat. Pour les positions présentant des pertes de valeur persistantes, les corrections de valeur nécessaires sont apportées.

Actions et placements semblables

Les actions et fonds d'actions sont évalués selon leur valeur de marché (dernier cours boursier disponible à la date du bilan). Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Fonds immobiliers

Les fonds immobiliers sont évalués selon leur valeur de marché.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont composés d'opérations de change à terme, de contrats d'options ainsi que de futures sur indices d'actions. Ils sont utilisés à des fins de couverture et sont évalués aux valeurs du marché.

Participations

Ce poste regroupe tant des participations portées au bilan selon la méthode de mise en équivalence que des participations présentant un taux de participation inférieur à 20%, inscrites au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

Réserve de contributions de l'employeur

Les actifs provenant de la réserve de contributions de l'employeur sont portés à l'actif à la valeur nominale en l'absence de renonciation à l'utilisation. La valeur est vérifiée chaque année et le cas échéant le poste est corrigé.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition sur la durée d'utilisation estimée:

	Durée d'utilisation	Méthode
Licences	4 années	25% linéaire
Logiciels informatiques	4 années	25% linéaire

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition sur la durée d'utilisation estimée:

	Durée d'utilisation	Méthode
Equipement d'exploitation	5 années	20% linéaire
Machines d'impression	8 années	12.5% linéaire
Mobilier	8 années	12.5% linéaire
Mobilier (stand)	4 années	25% linéaire
Informatique (hardware)	4 années	25% linéaire
Véhicules	5 années	20% linéaire

Comptes de régularisation actifs

Ce poste englobe les montants payés durant l'exercice sous revue mais concernant l'exercice suivant ainsi que les produits de l'exercice à recevoir.

Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Le ducroire est évalué sur la base des risques de solvabilité identifiables et également sur la base de données statistiques. Les hypothèses reposent sur les valeurs empiriques des exercices précédents. Pour les sociétés LAMal, le calcul du ducroire tient compte des effets de l'art. 64a LAMal.

Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent également les placements liquides et les fonds monétaires.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres en cours (y c. les frais de traitement des sinistres), les provisions de sécurité et de fluctuation, les provisions pour les futures participations aux excédents, les provisions de vieillissement, les reports de primes et les autres provisions actuarielles.

Les provisions pour sinistres en cours sont calculées selon des procédés actuariels reconnus du point de vue du droit en matière de surveillance.

Les provisions de fluctuation et de sécurité sont constituées pour faire face à la volatilité des risques actuariels et ne peuvent dépasser le montant défini dans le plan d'exploitation correspondant. Les autres provisions techniques sont calculées conformément aux règles définies dans le plan d'exploitation correspondant, et validées par les autorités.

Provision pour remboursement de primes

Assura-Basis SA a décidé de redistribuer, en 2019, des excédents de primes 2018 dans certains cantons. Dans ce but, une provision a été constituée en 2018 et utilisée en 2019.

Provisions non techniques

Si une sortie de fonds est probable, une provision adéquate est constituée pour les engagements juridiques et factuels découlant du passé; les provisions sont réévaluées chaque année.

Provision pour risques liés aux placements de capitaux

La provision pour risques liés aux placements de capitaux a pour objet de réduire l'impact des volatilités à long terme sur le marché des capitaux. La provision «cible» est calculée sur l'ensemble du portefeuille et réévaluée chaque année.

Depuis 2019, les taux «cibles» par véhicule de placement coté sont basés sur les taux de perte maximale sur 12 mois avec un taux supplémentaire sur les immeubles en valeur de marché alors qu'en 2018, la provision était constituée en regard de la stratégie de placement fixée par les sociétés.

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée à la valeur cible avec effet sur le résultat.

Comptes de régularisation passifs

Ce poste englobe les montants reçus durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les charges de l'exercice encore à payer.

Dettes

Il s'agit surtout d'obligations envers les preneurs d'assurance ou les fournisseurs de prestations. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Commentaires relatifs au compte de résultat consolidé

1 - Primes acquises pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2019	2018
Produits des primes	3'917'220	3'755'976
Variation des reports de primes	-3	-
Total	3'917'217	3'755'976

2 - Charges de sinistres et de prestations pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2019	2018
Charges de sinistres et de prestations	-2'888'540	-2'777'143
Participation aux coûts	452'029	440'917
Variation des provisions techniques pour propre compte	-191'634	-51'716
Total	-2'628'145	-2'387'942

3 - Charges d'exploitation pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2019	2018
Charges de personnel	-137'579	-130'998
Locaux administratifs et installations d'exploitation	-3'474	-2'562
Charges informatiques	-17'505	-11'860
Autres charges administratives	-14'784	-12'798
Marketing, publicité et commissions	-15'326	-33'702
Amortissements	-2'997	-3'320
Total	-191'665	-195'240

4 - Résultat des placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	Produits des placements	Bénéfices réalisés	Bénéfices non réalisés	Total 2019
Terrains et constructions	3'668	-	15'226	18'894
Obligations et placements semblables	21'037	2'263	-	23'300
Prêts à des institutions publiques	-	-	-	-
Actions et placements semblables	7'058	2'008	53'993	63'059
Fonds immobiliers	6'509	1'832	44'260	52'601
Instruments financiers dérivés	-	24'068	2'520	26'588
Participations	-	-	-	-
Total	38'272	30'171	115'999	184'442

Montants en milliers de CHF	Charges de gestion sur placements	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	Total 2019
Terrains et constructions	-2'146	-	-3'205	-5'351
Obligations et placements semblables	-	-2'587	-497	-3'084
Prêts à des institutions publiques	-	-263	-	-263
Actions et placements semblables	-	-51	-3'444	-3'495
Fonds immobiliers	-	-250	-	-250
Instruments financiers dérivés	-	-27'447	-5'771	-33'218
Participations	-	-134	-	-134
Charges d'administration des placements	-3'486	-	-	-3'486
Total	-5'632	-30'732	-12'917	-49'281
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux 2019	-	-	-102'265	-102'265
Résultat des placements de capitaux 2019	32'640	-561	817	32'896

Résultat des placements de capitaux (suite)

Montants en milliers de CHF	Produits des placements	Bénéfices réalisés	Bénéfices non réalisés	Total 2018
Terrains et constructions	3'542	25	-	3'567
Obligations et placements semblables	11'822	1'424	4'262	17'508
Prêts à des institutions publiques	-	-	-	-
Actions et placements semblables	5'221	408	14'957	20'586
Fonds immobiliers	7'126	145	7'909	15'180
Instruments financiers dérivés	-	15'879	10'897	26'776
Participations	-	-	-	-
Total	27'711	17'881	38'025	83'617

Montants en milliers de CHF	Charges de gestion sur placements	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	Total 2018
Terrains et constructions	-2'291	-	-	-2'291
Obligations et placements semblables	-	-6'902	-18'020	-24'922
Prêts à des institutions publiques	-	-280	-	-280
Actions et placements semblables	-	-2'261	-35'364	-37'625
Fonds immobiliers	-	-2'767	-25'545	-28'312
Instruments financiers dérivés	-	-9'117	-5'421	-14'538
Participations	-	-29	-	-29
Charges d'administration des placements	-3'683	-	-	-3'683
Total	-5'974	-21'356	-84'350	-111'680
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux 2018	-	-	-10'646	-10'646
Résultat des placements de capitaux 2018	21'737	-3'475	-56'971	-38'709

5 - Autres produits d'exploitation

Montants en milliers de CHF	2019	2018
Liquidités (intérêts, gains sur change, etc.)	2'294	1'241
Créances (y c. intérêts liés à la compensation des risques)	2	4
Autres produits	1'517	1'870
Total	3'813	3'115

6 - Autres charges d'exploitation

Montants en milliers de CHF	2019	2018
Liquidités (intérêts, pertes sur change, etc.)	-7'237	-8'410
Dettes (y c. intérêts liés à la compensation des risques)	-4	-7
Autres charges	-993	-981
Total	-8'234	-9'398

7 - Résultat hors exploitation

Montants en milliers de CHF	2019	2018
Produits hors exploitation	-	16
Charges hors exploitation	-	-
Total	-	16

8 - Résultat exceptionnel

Montants en milliers de CHF	2019	2018
Produits exceptionnels	-	857
Charges exceptionnelles	-	-
Total	-	857

Commentaires relatifs au bilan consolidé

9 - Placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Terrains et constructions	208'243	195'378
Obligations et placements semblables	2'157'923	1'622'056
Prêts à des institutions publiques	30'000	33'000
Actions et placements semblables	287'392	231'589
Fonds immobiliers	286'538	267'584
Instruments financiers dérivés	11'534	2'750
Participations ¹	-	58
Réserve de contributions de l'employeur	4'829	2'882
Total	2'986'459	2'355'297
Valeurs de marché des obligations et placements semblables	2'204'646	1'630'852

¹ Au 01.01.2019, la société Tadis Tunis SA en liquidation, précédemment mise en équivalence, a été déconsolidée.

Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) au 31.12.2019

Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Valeur de marché au 31.12.2019		
		Actif	Passif	Total
Devises à terme USD	Couverture change	4'009	254	3'755
Devises à terme EUR	Couverture change	677	69	608
Devises à terme GBP	Couverture change	13	149	-136
Total		4'699	472	4'227

Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Valeur de marché au 31.12.2019		
		Actif	Passif	Total
Indices				
OSMI	Couverture (option)	2'822	767	2'055
EURO STOXX 50	Couverture (option)	2'054	632	1'422
FTSE 100	Couverture (option)	821	235	586
S&P 500 E-MINI	Couverture (option)	4'526	1'282	3'244
Total		10'223	2'916	7'307

Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) au 31.12.2018

Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Valeur de marché au 31.12.2018		
		Actif	Passif	Total
Devises à terme USD	Couverture change	385	-	385
Devises à terme EUR	Couverture change	2'297	2	2'295
Devises à terme JPY	Couverture change	70	-	70
Total		2'752	2	2'750

Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Montants des sous-jacents	Valeur de marché au 31.12.2018	
			Actif	Passif
Indices				
SMI	Couverture (future)	41'550	-	-
EURO STOXX 50	Couverture (future)	22'153	-	-
TOPIX	Couverture (future)	40'009	63	-
S&P 500 E-MINI	Couverture (future)	9'340	13	-
Total¹		113'052	76	-

¹ Les couvertures sur actions sont inscrites dans la catégorie des actions et placements semblables.

10 - Immobilisations incorporelles

Montants en milliers de CHF	Licences	Logiciels informatiques	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2018	1'659	252	1'911
Valeurs d'acquisition			
Valeurs brutes au 01.01.2018	5'992	4'472	10'464
Entrées	317	156	473
Sorties	-	-	-
Etat au 31.12.2018	6'309	4'628	10'937
Corrections de valeurs cumulées			
Corrections de valeurs au 01.01.2018	-4'333	-4'220	-8'553
Amortissements annuels	-754	-106	-860
Sorties	-	-	-
Etat au 31.12.2018	-5'087	-4'326	-9'413
Valeurs comptables nettes au 31.12.2018	1'222	302	1'524
Valeurs d'acquisition			
Valeurs brutes au 01.01.2019	6'309	4'628	10'937
Entrées	645	50	695
Sorties	-	-	-
Etat au 31.12.2019	6'954	4'678	11'632
Corrections de valeurs cumulées			
Corrections de valeurs au 01.01.2019	-5'087	-4'326	-9'413
Amortissements annuels	-672	-135	-807
Sorties	-	-	-
Etat au 31.12.2019	-5'759	-4'461	-10'220
Valeurs comptables nettes au 31.12.2019	1'195	217	1'412

11 - Immobilisations corporelles

Montants en milliers de CHF	Equipement d'exploitation et mobilier	Informatique (Hardware)	Véhicules	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2018	2'939	2'997	4	5'940
Valeurs d'acquisition				
Valeurs brutes au 01.01.2018	10'286	10'097	424	20'807
Entrées	302	731	-	1'033
Sorties	-6	-	-	-6
Etat au 31.12.2018	10'582	10'828	424	21'834
Corrections de valeurs cumulées				
Corrections de valeurs au 01.01.2018	-7'347	-7'100	-420	-14'867
Amortissements annuels	-939	-1'520	-1	-2'460
Sorties	5	-	-	5
Etat au 31.12.2018	-8'281	-8'620	-421	-17'322
Valeurs comptables nettes au 31.12.2018	2'301	2'208	3	4'512
Valeurs d'acquisition				
Valeurs brutes au 01.01.2019	10'582	10'828	424	21'834
Entrées	2'311	1'089	-	3'400
Sorties	-35	-	-	-35
Etat au 31.12.2019	12'858	11'917	424	25'199
Corrections de valeurs cumulées				
Corrections de valeurs au 01.01.2019	-8'281	-8'620	-421	-17'322
Amortissements annuels	-1'006	-1'183	-1	-2'190
Sorties	27	-	-	27
Etat au 31.12.2019	-9'260	-9'803	-422	-19'485
Valeurs comptables nettes au 31.12.2019	3'598	2'114	2	5'714

12 - Comptes de régularisation actifs

Montants en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Intérêts courus	10'505	6'490
Autres actifs de régularisation	5'578	1'417
Total	16'083	7'907

13 - Créances

Montants en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Preneurs d'assurance	145'183	140'510
Organisations d'assurance	1'561	1'607
Agents et intermédiaires	83	184
Organisations et personnes proches	7	13
Institutions publiques	43'759	39'923
Autres créances	3'114	3'468
Total	193'707	185'705

14 - Provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de CHF	Provisions pour sinistres	Provisions pour futures participations aux excédents des assurés	Provisions de sécurité et de fluctuation	Provisions de vieillissement	Autres provisions techniques (y c. report de primes)	Total
Etat au 01.01.2018	778'783	3'741	232'581	592'240	57'044	1'664'389
Constitutions	13'411	-	29'965	8'862	1'461	53'699
Dissolutions	-	-1'983	-	-	-	-1'983
Etat au 31.12.2018	792'194	1'758	262'546	601'102	58'505	1'716'105

Montants en milliers de CHF	Provisions pour sinistres	Provisions pour futures participations aux excédents des assurés	Provisions de sécurité et de fluctuation	Provisions de vieillissement	Autres provisions techniques (y c. report de primes)	Total
Etat au 01.01.2019	792'194	1'758	262'546	601'102	58'505	1'716'105
Constitutions	136'996	-	49'865	557	4'339	191'757
Dissolutions	-	-120	-	-	-	-120
Etat au 31.12.2019	929'190	1'638	312'411	601'659	62'844	1'907'742

15 - Provisions non techniques

Montants en milliers de CHF	Personnel	Impôts	Autres	Total
Etat au 01.01.2018	3'922	3	175	4'100
Constitutions	704	438	9	1'151
Utilisations	-	-	-	-
Dissolutions	-	-	-	-
Etat au 31.12.2018	4'626	441	184	5'251

Montants en milliers de CHF	Personnel	Impôts	Autres	Total
Etat au 01.01.2019	4'626	441	184	5'251
Constitutions	-	-	338	338
Utilisations	-1'289	-441	-	-1'730
Dissolutions	-	-	-	-
Etat au 31.12.2019	3'337	-	522	3'859

Provision personnel

Il s'agit de la provision pour les primes de fidélité en faveur du personnel.

16 - Provision pour risques liés aux placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	Provision pour risques liés aux placements de capitaux 2019	Provision pour risques liés aux placements de capitaux 2018
Etat au 01.01.	158'805	148'159
Constitutions	102'265	10'646
Dissolutions	-	-
Etat au 31.12.	261'070	158'805

17 - Comptes de régularisation passifs

Montants en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Compensation des risques	618'153	638'462
Autres passifs de régularisation	22'091	22'755
Total	640'244	661'217

18 - Dettes

Montants en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Preneurs d'assurance	596'556	523'159
Organisations d'assurance	41	-
Agents et intermédiaires	822	1'135
Organisations et personnes proches	1'740	3'216
Institutions publiques	1'257	1'291
Autres dettes	4'389	7'275
Total	604'805	536'076

19 - Engagements envers des institutions de prévoyance

Réserve de contributions de l'employeur

Montants en milliers de CHF	Valeur nominale 31.12.2019	Renonciation	Bilan 31.12.2019	Utilisations 2019	Constitutions 2019	Bilan 31.12.2018
		d'utilisation 2019				
Institutions de prévoyance	4'829	-	4'829	-3	1'950	2'882

Utilité économique / obligation économique et charges de prévoyance

Montants en milliers de CHF	Excédent de couverture / sous couverture ¹	Part économique de l'organisation		Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2019	31.12.2018	2019	2018
Institutions de prévoyance	-	-	-	12'961	12'263

¹ Sur la base des comptes de l'institution de prévoyance établis au 31.12.2018 selon la norme Swiss GAAP RPC 26.

Autres informations

Sûretés constituées en faveur de tiers

Montants en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Cautiionnements (garanties de loyers)	393	392

Taux d'imposition pour les impôts différés sur les bénéfices

	2019	2018
Figeas SA	15.99%	15.82%
Assura SA	15.51%	15.42%
Bestprint SA	13.90%	13.90%

Dettes de crédit-bail (dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les 12 mois suivant la date du bilan)

Montants en milliers de CHF	Durée résiduelle	31.12.2019	31.12.2018
Baux	1 à 5 ans	1'147	1'340
Total		1'147	1'340

Honoraires de l'organe de révision

Montants en milliers de CHF	2019	2018
Prestations d'audit	385	392
Autres prestations de services	-	-
Total	385	392

Engagements éventuels

Groupe TVA

Les sociétés du Groupe Assura font partie d'un groupe TVA et sont ainsi solidaires des dettes vis-à-vis de l'Administration fédérale des contributions à Berne.

Evénements importants survenus après la date du bilan

Jusqu'à la date d'arrêté des comptes du 8 avril 2020 par l'organe compétent, il ne s'est produit aucun événement postérieur significatif qui nécessite la modification de la valeur des actifs et des passifs au 31.12.2019. Les effets de l'épidémie de coronavirus, impossibles à ce stade à déterminer de manière fiable, ainsi que l'importante chute liée des marchés financiers, ne remettent pas en cause les activités et la situation financière des comptes consolidés du Groupe Assura, notamment grâce à une allocation des actifs prudente et diversifiée incluant des couvertures contre certains risques baissiers, et grâce à une mise en œuvre étendue du travail à distance.



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Assura Holding SA, Pully

Lausanne, le 8 avril 2020

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés d'Assura Holding SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 18 à 39) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Rolf Bächler
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Impressum

Edition

Groupe Assura
Avenue C.-F. Ramuz 70
1009 Pully
www.assura.ch

Rédaction

Service de la Communication du Groupe
communication@assura.ch

Traduction pour la version allemande

Service de Traduction du Groupe

Conception graphique

Agence DREAMaxes
Rue des Confessions, 5
1203 Genève
www.dreamaxes.com

Photographie

Agence Keystone
Valentin Flauraud
Service Communication

Impression

Bestprint SA
Ch. Budron B3
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Tirage

220 exemplaires (140 en français et 80 en allemand)
Version électronique disponible sur www.assura.ch

Avril 2020

ASSURA